

# Radioprotection en santé au travail

## Suivi individuel de l'état de santé

### Formation spécifique Médecin du travail

Risque chimique - Rayonnements ionisants

#### PUBLIC

Médecin du travail

#### INTERVENANTS

- Médecins du travail
- Radioprotectionnistes

#### SESSION INTER-ENTREPRISES

##### DURÉE

4 jours (+ ajout de modules complémentaires si nécessaire)

##### DATES

[Télécharger le calendrier](#)

##### LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

##### TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

#### SESSION INTRA-ENTREPRISE

Possibilité de réserver la session exclusivement aux salariés de votre entreprise

#### Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

#### Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



#### VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

#### Contexte réglementaire

L'[arrêté du 6 août 2024](#) fixe les nouvelles règles de formation des professionnels de santé au travail assurant le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

#### Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Définir le cadre technique et réglementaire lié aux rayonnements ionisants
- Connaître les effets sanitaires des rayonnements ionisants et comprendre les grandeurs dosimétriques
- Déterminer le classement des travailleurs, assurer le suivi individuel renforcé des travailleurs exposés, prescrire des analyses et examens en fonction de l'évaluation des risques d'exposition des différents secteurs d'activité
- Utiliser le système d'information de la surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants (SISERI)
- Définir une démarche de prévention : information des travailleurs, surveillance dosimétrique
- Analyser les événements significatifs de radioprotection (ESR) et de préconiser les actions à mener en cas de radio-contamination

#### Programme

##### JOUR 1 :

##### Contexte de la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants

- Historique et rôles des principales instances
- Les différentes sources de rayonnements ionisants en fonction des secteurs d'activité

##### Rappels de physique nucléaire

- Physique des rayonnements ionisants
- Interaction des rayonnements ionisants avec la matière
- Principaux radionucléides rencontrés par secteurs d'activité

##### Base de radiologie, d'épidémiologie et de radiopathologie et grandeurs dosimétriques

- Principaux mécanismes de l'action des rayonnements aux niveaux moléculaires et cellulaires
- Effets déterministes au niveau des principaux tissus
- Epidémiologie des professionnels exposés
- Effets stochastiques

##### JOUR 2 :

##### Sources d'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants avec les risques associés dans les différents secteurs d'activité

- Radioactivité naturelle et mesures de prévention associées
- Expositions sur les chantiers ou en intervention (gammagraphie - fluorescence X) et mesures de prévention associées
- Expositions en radiologie médicale et mesures de prévention associées
- Expositions à risque de contamination, moyens de protection et mesures de prévention associées
- Exposition particulière aux irradiateurs et accélérateurs

##### Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés

- Prévention des risques Rayonnements ionisants :
  - évaluation des risques - évaluation individuelle à l'exposition - les principaux EPI - principaux appareils de surveillance radiologique des travailleurs exposés





## JOUR 3 :

### Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Prévention des risques Rayonnements ionisants (suite) :
  - donner un avis sur le classement des travailleurs, exposition au radon ou la possibilité d'intervenir en situation d'urgence radiologique
  - donner un avis sur les EPI
  - les appareils utilisés dans le cadre d'une surveillance radiologique
  - les dispositions particulières à certains travailleurs (femmes enceintes ou allaitante, intérimaires...)
- Suivi individuel renforcé des travailleurs exposés :
  - délivrer une aptitude
  - spécificité du dossier médical (DMST)
  - système d'information SISERI
  - prescrire des analyses et examens complémentaires en cas de contamination interne
  - rédiger un état des lieux des expositions des travailleurs, proposer des suivis post-exposition et post-professionnels
  - tableau 6 (régime général) et 20 (régime agricole) des maladies professionnelles

## JOUR 4 :

### Dispositifs renforcés pour le suivi des travailleurs exposés (suite)

- Surveillance dosimétrique individuelle (SDI) et enregistrement dans SISERI :
  - panorama de la SDI des travailleurs
  - différents types de dosimètres et moyens de mesure de la contamination interne
  - utilisation de SISERI
- Incidents ou accidents radiologiques :
  - rôle du médecin du travail
  - actions à mener en cas de contamination
  - savoir intervenir en cas d'évènement significatif (quand, auprès de qui, participer à l'analyse et valider les doses reçues)
- Informations et formations:
  - information et formation des travailleurs exposés
  - relation avec le Conseiller en radioprotection, les employeurs et les CSE

### Evaluation formative sous forme :

- Epreuve écrite : QCM sur des connaissances techniques et réglementaires + Mise en pratique grâce à deux questions nécessitant une production écrite
- Epreuve orale : cas pratique de mise en place d'un SIR + au moins deux questions ouvertes à traiter

## Pré-requis

Pas de prérequis

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques

## Suivi et modalités d'évaluation

- QCM portant sur l'acquisition des connaissances techniques et réglementaires
- Evaluation à partir de cas pratiques

Attestation de formation valable pour une durée de 5 ans - Formation de renouvellement à prévoir avant la date anniversaire

## Délai d'accès à la formation

### Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat